

**Commune d'ESSOUVERT**  
**Compte rendu sommaire**

Réunion du Conseil Municipal en date du 2 décembre 2019

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Corinne BILLARD, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Michel PAILLE, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Franck VEZZOSO, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Sylvaine CADORET qui a donné pouvoir Henri AUGER, Rose Noël GOBIN qui a donné pouvoir à Alain MARTINEAUD, Charles GUERIN

Absent : Rodolphe MAISSANT

Secrétaire de séance : BERNAZEAU Dominique

**Aménagement de la Forêt communale**

Mr MASSON Thierry, aménagiste, présente le plan d'aménagement de la forêt communale d'ESSOUVERT, proposé par l'ONF. C'est un plan de gestion qui regroupe les 2 communes.

Les objectifs sont de choisir des traitements sylvicoles adaptés au peuplement, et de fournir du bois de chauffage aux habitants quand des coupes seront nécessaires ; l'autre objectif majeur est de conserver à cette forêt son caractère naturel.

Les infrastructures (tables, panneaux..) seront à harmoniser.

Lors d'une prochaine réunion, le Conseil Municipal se déterminera sur ce plan d'aménagement.

**Tableau de classement de la voirie communale**

Le conseil municipal approuve l'étude effectuée par le Syndicat des Chemins de la Charente Maritime concernant la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

La longueur des voies communales est la suivante :

- Voies communales à caractère de chemin et Rues : 63 285 m

- Voies communales à caractère de Place : 11 999 m<sup>2</sup>

**Recensement communal**

Le nombre d'agents recenseurs pour la commune sera de 3.

Les critères de rémunération seront les suivants :

Par séance de formation 60.00 €

Par bulletin de logement 1.16 €

Par bulletin individuel 2.32 €

**Lotissement Fief du Pin**

Accord pour la signature des mandats de vente sans exclusivité, avec l'agent commercial mandataire de société I@D France, pour des lots situés au lotissement Fief du Pin 17400 ESSOUVERT (hors lots SEMIS).

**Prêt de parcelles agricoles**

Le renouvellement du prêt à usage gratuit, avec l'agriculteur Mr Lionel MIGAUD 17400 Essouvert, qui exploite actuellement les parcelles, est accepté

Les parcelles suivantes sont concernées :

AC 473 en partie pour 54a 37ca

AC 475 en partie pour 6a 88ca

pour une surface totale de 61a 25ca.

### **Eclairage public**

La facture définitive pour l'installation d'un candélabre au Fief St Noré a été reçue pour un montant de 1 608 €, prise en charge pour moitié par le Syndicat d'électrification. Une décision modificative sera effectuée.

### **Questions diverses**

Un don de 77.30 € est accepté.

Le point est fait sur les différentes commissions.

Portail familles : Vals de Saintonge communauté met en place progressivement un service d'inscription par internet et de prépaiement, pour les services dédiés aux enfants « le kiosque famille »

L'installation des guirlandes commencera le 5 décembre.

Une réunion sera prévue en janvier, avec les associations, pour l'organisation de la venue de la compagnie des Plumés, cirque qui s'installera sur le terrain de football de La Benâte.

Diverses dates :

-la réunion d'information pour le PLU aura lieu le 9 décembre 2019,

-l'arbre de Noël des enfants le 19 décembre,

-Les vœux du Maire le 10 janvier 2020 à la salle de l'Alliance.

Prévoir en janvier, une réunion avec la Gendarmerie concernant la « démarche participation citoyenne ».

Remerciements de la Société des fêtes pour le partenariat de la commune à la 5ème édition de « Rions ensemble à ESSOUVERT » le 8 mars 2020.

Concernant le ralentissement de la vitesse à la Benâte (entrée sud), à ce jour, il n'y a pas nouvelles de la part du département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le Maire  
Henri AUGER

